

Caisse de rémunération des ministères paroissiaux

ASSEMBLÉE DE LA CAISSE DE RÉMUNÉRATION DES MINISTÈRES PAROISSIAUX
VERSAMMLUNG DER KASSE FÜR DIE BESOLDUNG DER PFARREISELSORGER

45e séance du 10 décembre 2022
45. Sitzung vom 10. Dezember 2022

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Communications du Président
3. Approbation du procès-verbal de la 44ème séance du 11 juin 2022
4. Projet de budget 2023 de la CMP
 - a) Rapport du Conseil exécutif ;
 - b) Rapport de la Commission de gestion ;
 - c) Discussion générale ;
 - d) Discussion chapitre par chapitre ;
 - e) Approbation du projet d'arrêté.
5. Approbation de la Convention sur les emplois pastoraux
6. Divers

Traktanden

1. Eröffnung der Sitzung
2. Mitteilungen des Präsidenten
3. Genehmigung des Protokolls der 44. Sitzung vom 11. Juni 2022
4. Vorschlagsentwurf der KBP für das Jahr 2023
 - a) Bericht des Exekutivrates;
 - b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;
 - c) Eintretensdebatte;
 - d) Besprechung Kapitel nach Kapitel;
 - e) Annahme des Beschlusentwurfes.
5. Genehmigung der Vereinbarung über die Seelsorgestellen
6. Verschiedenes

Présents : 34 délégués *Excusés :* 4 *Absents :* 2.
Anwesend: 34 Delegierte *Entschuldigt:* 4 *Abwesend:* 2.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: M. Carlo Bonferroni, Mme Bernadette Wohlhauser, M. Gérard Duding, Mme Marie-Luce Baechler.

Absents / Abwesend: Mme Véronique Laurencet Esseiva, M. Eric Broccard.

Prendent part à la séance / Nehmen an der Sitzung teil: Frau Marianne Pohl-Henzen, Bischöfliche Delegierte für die Bistumsregion Deutschfreiburg, Mme Céline Ruffieux, Représentante de l'Évêque pour la région Fribourg francophone, Frère Alexandre Frezzato, Adjoint de la Représentante de l'Évêque pour la région Fribourg francophone, Mme Patricia Panchaud, Administratrice financière, Mme Véronique Benz, Responsable du Service de la communication, Frau Petra Perler, Kommunikationsverantwortliche, M. Patrick Mayor, Président du Conseil exécutif, Mme Yvonne Stempfel, Vice-présidente du Conseil exécutif, M. Christian Bussard, membre du Conseil exécutif, M. Bruno Boschung, membre du Conseil exécutif, M. Gérald Telley, membre du Conseil exécutif désigné par l'Évêque, M. David Neuhaus, Secrétaire général, Mme Corinna Timm, Interprète, Mme Nathalie Lehmann, secrétaire, M. Dominique Golliard, comptable, Mme Nicole Python, aide-comptable, Mme Marie Georges, secrétaire.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: M. Claude Nordmann, le Représentant de la communauté israélite, M. Pierre-Alain Sydler, le Président du synode de l'Église évangélique réformée, Frau Marina Achermann, Juristin, M. Philippe Fragnière, responsable RH-admin.

La séance est ouverte à 08.00 heures.

Die Sitzung wird um 08.00 Uhr eröffnet.

1. Ouverture de la séance

1. Eröffnung der Sitzung

M. le Président. Messieurs les Vice-Présidents, Mesdames et Messieurs les délégué(e)s, sehr geschätzte Damen und Herren, Madame et Messieurs les membres du Conseil exécutif, avec son Président M. Patrick Mayor, Madame la Secrétaire de l'Assemblée, ainsi que les personnes de l'administration, y compris l'interprète Mme Corinna Tim qui est déjà au travail et toutes les personnes qui assurent le bon fonctionnement de notre assemblée, j'ai le très grand plaisir d'ouvrir la 45^{ème} séance de la Caisse des Ministères Paroissiaux (CMP).

Ich freue mich sehr, die 45. Sitzung der Kasse für die Besoldung der Pfarreiseelsorger eröffnen zu dürfen und heisse sie alle recht herzlich willkommen.

Je suis heureux de pouvoir saluer, pour la première fois parmi nous, le Secrétaire général M. David Neuhaus qui est un peu malade, mais tout de même avec nous aujourd'hui. Il a commencé son mandat en plein été et ça a dû lui faire doublement chaud. Bienvenue et tous mes vœux pour un engagement fructueux et intéressant.

Ich begrüsse natürlich auch immer recht herzlich die bischöfliche Delegierte für die Bistumsregion Deutschfreiburg, Frau Marianne Pohl-Henzen. Bienvenue évidemment aussi à la Représentante de l'Évêque pour la Région francophone du Canton, Mme Céline Ruffieux et à son adjoint Frère Alexandre. Merci de suivre nos débats.

Ce sont excusés pour cette assemblée de la CMP : M. Carlo Bonferroni, Mme Bernadette Wohlhauser, M. Gérard Duding et Mme Marie-Luce Baechler.

Je peux ainsi vous annoncer la présence de 33 délégués sur 40. Cela signifie que la majorité absolue est de 17.

Sie haben die Unterlagen für diese Sitzung fristgerecht erhalten. Gibt es Bemerkungen zur Tagesordnung ? Vous avez reçu les documents pour cette séance dans les délais. J'ai une proposition importante à vous faire. Vous avez constaté que l'approbation de la Convention sur les emplois pastoraux n'est pas agendée à l'assemblée de la CMP, mais l'Assemblée de la CMP doit aussi l'approuver. Au moment où nous avons fait l'ordre du jour, nous ne le savions pas encore et lors de la réception de la dernière version, fin novembre, nous avons constaté qu'il fallait l'accord des deux Assemblées.

Je vous fais la proposition suivante. Il est clair que nous allons ouvrir la présentation de la Convention lors de la séance de la CEC et la discussion sera aussi ouverte à ce moment-là, quand les agents pastoraux seront aussi là, car cela les concerne directement. Pour éviter que cette présentation et cette discussion aient lieu deux fois, je vous fais la proposition suivante : On ajoute un nouveau point de l'ordre du jour « Approbation de la Convention sur les emplois pastoraux » (point 5 nouveau). On va voter sur ce dernier point une fois qu'on a reçu les informations, c'est-à-dire que je vais, après le budget, interrompre et non pas clore la séance de la CMP. Tout à la fin de la séance de la CEC, on va continuer avec le point 5 de l'ordre du jour, soit « Vote sur l'approbation de la Convention sur les

emplois pastoraux » ainsi que les Divers (point 6). Ce faisant nous évitons les doublons et juridiquement nous sommes clairs.

Est-ce que quelqu'un a une remarque ?

M. Michel Mettraux. M. le Président, chers collègues, étant moi-même partisan de la dissolution de cette Assemblée, en la fondant dans le compte de la Corporation, je ne vais pas m'opposer à ce qui se fait. Je souligne simplement que c'est regrettable et j'espère que cela ne nuise pas et que cela ne soit pas remis en question ensuite par un recours qui pourrait casser cette décision, qui nous ferait un bazar assez désagréable. Ceci n'est pas une opposition, mais simplement une demande à ce que les points soient juridiquement solides afin d'éviter de devoir casser cette décision par la suite qui plus est, par quelqu'un qui n'est même pas là aujourd'hui. Merci.

M. le Président. Merci M. Mettraux pour ce complément. Personnellement je suis de l'avis que juridiquement on ajoute maintenant un point à l'ordre du jour et on le traite ultérieurement, mais lors de la même assemblée et ce sont les mêmes personnes. Il n'y aura pas d'inconvénient et juridiquement nous suivons tout à fait la bonne voie.

S'il n'y a pas d'autres remarques, l'ordre du jour, avec l'ajout d'un nouveau point 5), est adopté et la séance est formellement ouverte.

Nous allons faire la prière au début de la deuxième assemblée parce que j'aimerais bien que les pastoraux prient aussi !

2. Communications du Président

2. Mitteilungen des Präsidenten

M. le Président. Je n'ai pas de communications à vous faire. Je les ferai lors de la deuxième assemblée.

3. Approbation du procès-verbal de la 44ème séance du 11 juin 2022

3. Genehmigung des Protokolls der 44. Sitzung vom 11. Juni 2022

M. le Président. Est-ce que quelqu'un a des remarques concernant ce PV ? Ce n'est pas le cas. Alors ce PV est approuvé avec nos remerciements à son auteure.

4. Projet de budget 2023 de la CMP

4. Vorschlagsentwurf der KBP für das Jahr 2023

a) Rapport du Conseil exécutif ;

a) Bericht des Exekutivrates;

M. le Président. Je donne la parole à la représentante du Conseil exécutif, Mme Yvonne Stempfel.

Mme Yvonne Stempfel. Herr Präsident, sehr geehrte bischöfliche Delegierte, sehr geehrte Beauftragte des Bischofs, sehr geehrte Damen und Herren Mitglieder der Versammlung, der Exekutivrat präsentiert Ihnen einen Voranschlag 2023 der KBP mit einem Ertragsüberschuss von 1'061.54.

Die Grundlage dieses Budgets 2023 ist der Personalbestand per 30. September 2022. Zusammen mit den bischöflichen Delegierten hat der Exekutivrat beschlossen, den Laienseelsorgern und dem Verwaltungspersonal für 2023 keine Gehaltsstufenerhöhung zu gewähren. Hingegen eine

Lohnerhöhung von 3% und eine Reserve von 2%, damit von Fall zu Fall eine zusätzliche Erhöhung gewährt werden könnte. Diese Reserve finden Sie beim Konto 4218.00 im Voranschlag.

Im Vergleich zu vorangehenden Voranschlägen ist dieser Punkt speziell zu erwähnen. Alle anderen Posten oder Konten sind in etwa im gleichen Rahmen geblieben. Ein wesentlicher Punkt ist zu erwähnen beim Konto 4225.00 Ausbildung der Laienseelsorger. Im Moment hat es 14 Personen, die in Ausbildung sind.

Mit diesen Bemerkungen bitte ich Sie, im Namen des Exekutivrates, den Voranschlag 2023, so wie er vorliegt, anzunehmen und den Beschluss zu genehmigen.

Ich danke allen Beteiligten für ihre konstruktive Zusammenarbeit bei der Erarbeitung dieses Budgets. Sie haben einzelne Punkte im Bericht des Exekutivrates lesen können, daher gehe ich nicht auf einzelne Punkte weiter ein. Danke.

M. le Président. Merci Mme Stempf. Je donne tout de suite la parole au Président de la Commission de gestion, M. Jean-Pierre Jaquet.

**b) Rapport de la Commission de gestion ;
b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;**

M. Jean-Pierre Jaquet. M. le Président, chers collègues, chers invités, dans les remarques générales le rapport de la Commission de gestion mentionne que l'augmentation du nombre d'EPT des laïcs n'est pas faite pour compenser la diminution du nombre d'EPT des prêtres. Selon la Représentante de l'Évêque, Mme Céline Ruffieux, ce n'est pas tout à fait le cas. En effet, cette augmentation compense partiellement la diminution du nombre de prêtres, mais ce n'est pas une option à long terme et il faut repenser la Pastorale autrement. La Représentante de l'Évêque ainsi que la Déléguée épiscopale se sont d'ores et déjà attelées à cette tâche.

Concernant le projet d'arrêté, je n'ai rien à ajouter.

Les propositions que la Commission de gestion (CoGest) vous fait, c'est d'entrer en matière et d'approuver le budget 2023 de la CMP, tel que présenté, et d'approuver le projet d'arrêté relatif au budget 2023 de la CMP, tel que présenté.

En conclusion, je tiens à souligner que la CoGest tient à remercier toutes les personnes invitées et présentes à ces séances, pour leurs explications et leur implication. Merci de votre attention.

M. le Président. Merci M. Jaquet pour ce rapport. J'ouvre la discussion générale.

**c) Discussion générale ;
c) Eintretensdebatte;**

M. Daniel Werro. M. le Président, chers collègues, j'ai une question qui pourra peut-être servir à l'Assemblée. J'adore poser ce genre de questions, un peu subtiles. Au poste 4117.00 Allocations patronales, il s'agit de deux prêtres ayant des enfants. Un des deux prêtres, marié selon le rite catholique oriental, l'autre étant marié précédemment. Quelle est la différence entre le rite catholique oriental et rite catholique occidental ? Occidental voudrait dire qu'on ne peut pas se marier pour le moment, mais ça va peut-être venir ? C'est un peu provocateur. C'était une observation simplement. Pour décrier l'atmosphère.

M. le Président. Est-ce que c'est une remarque ou une question ?

M. Daniel Werro. Une remarque.

M. le Président. Merci bien. La discussion concernant l'entrée en matière continue. Elle n'est pas demandée. L'entrée en matière est acceptée.

- d) Discussion chapitre par chapitre ;
- d) Besprechung Kapitel nach Kapitel;

M. le Président. On prend à la page 2.

Paroisse – prêtres, Paroisse – laïcs, Mandats fiduciaires aides prêtres, Mandats fiduciaires secrétaires interparoiss., Prêtres retraités, Autres charges, Produits divers, Bilan : pas de commentaires/keine Bemerkungen.

A la page 4, vous avez le détail des frais additionnels et l'évolution par rapport au budget de l'année en cours.

Nous avons terminé la discussion de détail.

- e) **Approbation du projet d'arrêté.**
- e) **Annahme des Beschlusentwurfes.**

M. le Président. Article 1, contribution aux frais additionnels. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. L'article 1 est accepté. Article 2 qui concerne les charges et produits à proprement parler. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est acceptée. Article 3, exécution de l'arrêté, y compris le titre et les considérants. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. Nous venons au vote.

Celles et ceux qui sont d'accord d'approuver ce projet de budget 2023 de la CMP, sont priés de le manifester en levant le bulletin de vote. Je prie la nouvelle déléguée de s'abstenir jusqu'à l'assermentation. Contre-épreuves ? Abstentions ?

Il y a actuellement 34 délégués présents. Vous avez accepté ce projet de budget 2023 avec 32 oui, 0 non et 2 abstentions. Au nom des personnes concernées, je vous en remercie.

Comme annoncé, j'interromps l'assemblée de la CMP à 8 :20 heures. Je reprendrai cette assemblée après la séance de la CEC.

REPRISE : 12H20

5. Approbation de la Convention sur les emplois pastoraux

5. Genehmigung der Vereinbarung über die Seelsorgestellen

M. le Président. Est-ce que quelqu'un veut encore s'exprimer ? Nous l'avons fait lors de la séance CEC. Alors cela ne semble pas être le cas. Nous allons voter.

Celles et ceux qui sont d'accord d'approuver la modification de la Convention sur les emplois pastoraux, sont priés de le manifester en levant le bulletin de vote. Contre-épreuves ? Abstentions ?

On est 32 personnes présentes. Vous avez accepté cette modification de la Convention sur les emplois pastoraux avec 32 oui, 0 non et 0 abstentions. Je vous remercie beaucoup.

6. Divers

6. Verschiedenes

M. le Président. Est-ce que je peux donner la parole à quelqu'un sous les divers ? Cela ne semble pas être le cas.

La séance est close.

Fin de la séance à 12.25 heures.
Ende der Sitzung, um 12.25 Uhr.

Le Président / Der Präsident :

La Secrétaire / Die Sekretärin :

Walter Buchs

Patricia Panchaud

La collaboratrice du Secrétariat / Die Mitarbeiterin des Sekretariats: Béatrice Duvoisin

*Approuvé par l'Assemblée du / Genehmigt durch die Versammlung am **17.06.2023***



Boulevard de Pérolles 38, CH-1700 Fribourg

+41 26 426 34 00
cath-fr.ch | kath-fr.ch

Caisse de rémunération des ministères paroissiaux
Assemblée
cec@cath-fr.ch